

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

28 SEPTEMBRE 2017

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Désignation d'un
conseiller communautaire
au sein de la communauté
d'agglomération Saint-
Germain Boucles de Seine**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 29 septembre 2017
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 29 septembre 2017
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 septembre 2017

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille dix sept, le 28 septembre à 21 heures, le
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment
convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre deux mille
dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD,
Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,
Madame HABERT-DUPUIS, Madame PEUGNET, Monsieur
ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI,
Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM,
Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur
MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES,
Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TEA,
Madame NASRI, Madame CLECH, Madame
VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame
ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur
COUTANT, Madame MEUNIER, Madame DUMONT,
Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur
CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame
ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame LIBESKIND à Madame HABERT-DUPUIS
Monsieur LEGUAY à Monsieur PERICARD
Monsieur LAZARD à Madame GOMMIER

Était absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame PEYRESAUBES

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20170928-17-F-06-DE
Date de télétransmission : 29/09/2017
Date de réception préfecture : 29/09/2017

N° DE DOSSIER : 17 F 06

OBJET : DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE AU SEIN DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-GERMAIN BOUCLES DE
SEINE

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 14 décembre 2015, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des 10 conseillers communautaires chargés de représenter la Ville de Saint-Germain-en-Laye au sein de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine.

Suite à la vacance du siège de Monsieur Emmanuel LAMY, un nouveau conseiller communautaire doit être désigné.

L'article L.5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que lorsqu'un poste est vacant, *« les membres sont élus par le Conseil Municipal parmi ses membres au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation, chaque liste étant composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. La répartition des sièges entre les listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne »*.

La liste ne comportant qu'un nom, il pourra être fait application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel si une seule candidature ou une seule liste sont déposées après appel à candidature, la nomination prend effet immédiatement.

Après appel à candidature et enregistrement des candidats au poste de Conseiller communautaire, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir procéder aux opérations de vote.

La candidature suivante est présentée : Monsieur Pascal LEVEQUE

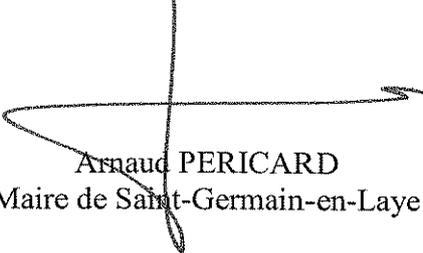
DÉLIBÉRATION

Après avoir constaté la candidature unique de Monsieur Pascal LEVEQUE,

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Pascal LEVEQUE est nommé conseiller communautaire au sein de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye